



FR

CONSEIL DE DIRECTION
103^{ème} session
Rome, 8 – 10 mai 2024

UNIDROIT 2024
C.D. (103) 21
Original: anglais
avril 2024

Point n°11 de l'ordre du jour: Académie d'UNIDROIT

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Développement du réseau et des activités de l'Académie d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note des activités du Secrétariat et soutenir ses initiatives</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Liens dans le présent document</i>

I. INTRODUCTION

1. En 2021, lors de sa 100^{ème} session, le Conseil de Direction a approuvé la proposition du Secrétariat de créer l'Académie d'UNIDROIT afin de permettre l'adoption d'une approche unifiée des nombreuses activités académiques non législatives complémentaires ([C.D. \(100\) B.22](#)). Le présent document fournit une mise à jour de toutes les activités ayant une composante académique prédominante comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Projets académiques	Instituts académiques et Centres de droit	PIDD	Chaires, bourses et détachements	Bibliothèque	PBSRU	Coopération avec des Institutions académiques	Publications
Projet académique de la Convention du Cap Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995	Institut QMUL/UNIDROIT pour le droit commercial transnational Centre Roma Tre – UNIDROIT de droit commercial transnational et d'arbitrage international Centre de droit nordique Prochain lancement: Centre de droit transnational asiatique	Auparavant Université d'été	Chaire de la Banque d'Italie Chaire du Ministère italien des Affaires étrangères Bourses académiques Détachements	Coopération et réseautage inter-bibliothèques Collections et numérisation	Bourses Stages Recherche	Accords de coopération Organisation de conférences et de séminaires	Revue de droit uniforme Monographies Bibliothèques depositaires

II. LES PROJETS ACADÉMIQUES D'UNIDROIT

A. Projet académique de la Convention du Cap



2. Le Projet académique de la Convention du Cap (CTCAP) est une entreprise conjointe entre UNIDROIT et la Faculté de droit de l'Université de Cambridge, sous les auspices du *Centre for Corporate and Commercial Law* (3CL). Le Groupe de travail aéronautique est le partenaire fondateur du CTCAP, tandis que le Professeur Ignacio Tirado (UNIDROIT), la Professeure Louise Gullifer (Université de Cambridge) et le Professeur Jeffrey Wool (Groupe de travail aéronautique) sont les directeurs du CTCAP. Il a été fondé en juillet 2011 par l'Université d'Oxford et l'Université de Washington, en collaboration avec UNIDROIT.

3. L'objectif principal du CTCAP est de faciliter et de faire progresser l'étude et l'évaluation académiques de la Convention du Cap et de ses Protocoles. Pour ce faire, il fournit un répertoire complet, numérisé et consultable (www.ctcap.org) de documents et publications relatifs à la Convention du Cap et à ses Protocoles.

4. En outre, de temps à autre, le CTCAP publie des annotations au Commentaire officiel sur la Convention et le Protocole aéronautique, afin de fournir des conseils supplémentaires sur des questions spécifiques pertinentes pour les praticiens et les chercheurs. Il publie également le *Cape Town Convention Academic Journal* et organise la Conférence annuelle du Projet académique de la Convention du Cap, qui a lieu chaque année, actuellement à l'Université de Cambridge, après avoir été organisée à l'Université d'Oxford et à UNIDROIT.

5. Enfin, le CTCAP supervise également trois projets connexes: le projet sur [l'Évaluation économique de la réforme du droit commercial international](#), le projet BPER sur les [Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement des registres électroniques](#) et le projet sur la [mise en œuvre et de conformité des traités de droit commercial international \(projet sur les traités\)](#) (en anglais seulement). Ces projets complètent la recherche sur la Convention du Cap et le droit transnational en général. En 2021, le Projet MPRE a publié un guide intitulé [Best Practices Guide for Electronic Collateral Registries](#) et, depuis lors, il s'est attaché à développer les meilleures pratiques en matière de registres électroniques du commerce.

6. Depuis la dernière session du Conseil de Direction, le CTCAP est resté très actif. En 2022, le CTCAP a tenu la première édition du [concours international de procès simulé de la Convention du Cap](#) ("CTC moot court") à l'Université de Cambridge. Le concours, auquel ont participé des étudiants des universités de Cambridge et d'Oxford, a été évalué par le Juge Zacaroli (juge de la Chancery Division, Haute Cour d'Angleterre et du Pays de Galles) et le Professeur Riz Mokal (South Square, anciennement titulaire de la chaire de théorie juridique à l'University College de Londres). Le concours de procès simulé de la Convention du Cap a été lancé en 2022 dans le but de permettre aux étudiants et aux juges de se familiariser avec la Convention du Cap dans le contexte de faits hypothétiques complexes et de fournir aux étudiants des exercices éducatifs avec ces instruments dans un cadre judiciaire simulé. Le cas hypothétique et les éléments connexes sont modifiés en fonction des juridictions, en fonction du lieu du concours de procès simulé.

7. La douzième Conférence annuelle du CTCAP s'est également tenue à l'Université de Cambridge (et en ligne) les 27 et 28 septembre 2023 avec 153 participants inscrits, dont 88 en présentiel. L'accent a été mis sur l'exécution et le règlement des différends dans le cadre de la Convention du Cap. La Conférence a bénéficié des contributions d'éminents juristes universitaires et d'autres experts de la Convention du Cap, abordant les sujets suivants, entre autres: l'exécution privée des violations de traités, les mécanismes et la dynamique de l'exécution en cas d'insolvabilité, la définition du "droit procédural" dans le contexte de la Convention du Cap, l'interprétation de l'article 42 de la Convention du Cap et du concept de *forum non conveniens*, ainsi qu'une analyse des décisions judiciaires concernant l'exécution. Des discussions ont également porté sur la Convention du Cap et le crédit-bail. La première journée de la Conférence s'est achevée par une réception et un dîner au Jesus College de l'Université de Cambridge, marqués par l'hommage rendu au Professeur Sir Roy Goode pour sa contribution à la Convention du Cap et à sa jurisprudence.

8. Le septième atelier sur le projet MPRE a été organisé par le CTCAP au siège d'UNIDROIT (et en ligne) les 13 et 14 février 2024, avec le soutien de la Fondation UNIDROIT et d'Aviareto. L'atelier a réuni 48 participants, dont 22 en présentiel, et a permis de présenter une ébauche détaillée du futur Guide sur les registres électroniques du commerce, ainsi que de réévaluer le champ d'application, le contenu et la structure du Guide. Il a également permis d'examiner les facteurs critiques de performance existants, afin d'identifier les adaptations nécessaires dans le contexte des registres des entreprises, et de discuter des facteurs critiques de performance supplémentaires proposés. Enfin, l'atelier a recueilli les contributions de diverses organisations nationales et internationales impliquées dans la conception et le fonctionnement des registres d'entreprises, et a examiné d'autres instruments internationaux dans ce domaine.

9. Le neuvième atelier (restreint) pour le projet EE a été organisé par le CTCAP les 14 et 15 février 2024, au siège d'UNIDROIT à Rome (et en ligne). L'atelier a réuni 12 experts de formation juridique et économique, et les discussions ont porté sur un projet actualisé du Guide sur le Cadre de l'évaluation économique de la réforme du droit commercial international, tel que préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT en coopération avec le Professeur Oren Sussman.

10. Les participants ont notamment examiné la présentation et la signification des cinq variables, le système de notation, la terminologie, le concept de coûts de transaction, l'identification du scénario de référence et les hypothèses pour la réalisation des évaluations économiques. Il a été convenu que le futur Guide se concentrerait sur les évaluations *ex ante*. Par ailleurs, le groupe a reçu une étude d'une analyse économique *ex-post* en relation avec la Convention du Cap et son Protocole aéronautique pour faciliter la comparaison avec l'approche suivie par le projet EE. Le groupe a également envisagé de modifier le titre du projet et de remplacer le terme "évaluation" par "analyse" afin de mieux refléter le but et la finalité du projet.

11. Une session de planification sur le projet sur les traités a été organisée par le CTCAP le 15 février 2024 à Rome (et en ligne), et a réuni 12 participants. La session avait pour but de déterminer la portée du projet et de discuter de l'approche à adopter, qui prévoyait que des experts de différents domaines du droit des traités abordent les questions de mise en œuvre et de conformité dans leurs domaines respectifs. Cette approche faciliterait l'analyse comparative et l'échange d'expériences dans le contexte d'autres grands domaines du droit, et il a été convenu qu'un questionnaire commun serait rempli par les experts et ferait l'objet d'un premier examen par un groupe de travail.

B. Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995



12. Le Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995 (UCAP) est une plateforme en ligne qui vise à mieux faire connaître la Convention d'UNIDROIT de 1995 et à promouvoir et relier les recherches (inter)nationales pertinentes menées par des universités et d'autres entités dispensant un enseignement dans le domaine du droit du patrimoine culturel.

13. En mars 2024, 14 universités (en Argentine, Australie, Brésil, Chine, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne et Suisse), la *Law Schools Global League* (une association regroupant 31 facultés de droit d'excellence dans le monde) et la *European Students' Association for Cultural Heritage* (ESACH) étaient partenaires d'UCAP en qualité de partenaires institutionnels et 43 professeurs, chercheurs, juristes, doctorants, etc. en qualité de partenaires individuels. Plusieurs d'entre eux ont organisé des cours ou des conférences pour promouvoir les instruments d'UNIDROIT dans ce domaine et l'un d'entre eux a contribué avec un "rapport technique sur les clauses types pour l'acquisition et la vente légales de biens culturels", publié sur le site Internet UCAP. Deux partenaires individuels sont devenus membres du Groupe de travail sur les objets orphelins.

14. Dans le cadre d'UCAP, UNIDROIT a établi un partenariat avec le Centre universitaire du droit de l'art de l'Université de Genève relatif au programme du Certificat d'études avancées (CAS) en droit international des biens culturels. Ce programme vise à fournir un haut niveau de connaissance et de compréhension des thèmes de fond du droit international relatif au patrimoine culturel en utilisant une méthode d'apprentissage moderne et dynamique par problèmes.

15. UNIDROIT a été invité à donner des conférences sur ses instruments relatifs aux biens culturels dans de nombreuses universités dans le cadre d'UCAP, comme indiqué dans le Rapport annuel 2023 (C.D. (103) 2). Plusieurs événements sont prévus en 2024.

III. INSTITUTIONS ACADÉMIQUES ET CENTRES DE DROIT

A. Queen Mary University London (QMUL)/UNIDROIT Institute for Transnational Commercial Law

16. L'Institut QMUL/UNIDROIT pour le droit commercial transnational, initialement fondé en 2016 à la suite d'une initiative du Professeur Sir Roy Goode et du regretté Président d'UNIDROIT, le Professeur Alberto Mazzoni, a été officiellement relancé le 9 janvier 2023 avec la signature du Concordat et du Règlement renouvelés et une nouvelle gouvernance (la Professeure Rosa Lastra (Chaire Sir John Lubbock en droit bancaire au Queen Mary's Centre for Commercial Law Studies (QMUL-CCLS)) et la Professeure Anna Veneziano (Secrétaire Générale adjointe d'UNIDROIT) en tant que co-directeurs de l'Institut, Dr. Franziska Arnold-Dwyer en tant que Directrice adjointe, Professeur Sir Roy Goode en tant que directeur fondateur et Président honoraire de l'Institut et le Professeur Ignacio Tirado (Secrétaire Général d'UNIDROIT) au sein du Conseil exécutif.

17. Après la 102^{ème} session du Conseil de Direction, l'Institut a continué à remplir son nouveau mandat, en organisant notamment des événements conjoints du CCLS/UNIDROIT pour les praticiens,

et/ou les étudiants et les universitaires, et en collaborant à la présentation et à la promotion des instruments d'UNIDROIT, ainsi que par la participation d'experts du QMUL à des projets d'UNIDROIT. Parmi les événements organisés conjointement figurent le Symposium sur les institutions financières en situation de détresse, le redressement, la résolution et la reconnaissance, qui s'est tenu à UNIDROIT le 20 octobre 2023, et un Symposium sur la banque et la finance pour les étudiants de troisième cycle, les doctorants et les jeunes universitaires, organisé par la Professeure Rosa Lastra, le 15 novembre 2023.

18. Le Comité consultatif de l'Institut (dont la composition est disponible [ici](#) (en anglais seulement) s'est réuni le 8 février 2024 pour discuter et approuver la planification des activités futures. Le même jour, l'Institut a organisé une table ronde sur "Les principes d'UNIDROIT sur les actifs numériques et le droit privé". L'événement a été organisé par la Professeure Rosa Lastra et la Dr. Franziska Arnold-Dwyer et animé par le Professeur Ignacio Tirado, Secrétaire Général d'UNIDROIT, et comprenait une présentation de la Professeure Louise Gullifer, Rouse Ball Professor of English Law à l'Université de Cambridge, sur "Les avantages des Principes d'UNIDROIT sur les actifs numériques et le droit privé pour les marchés mondiaux des actifs numériques". Simon Gleeson, consultant chez Clifford Chance, a participé aux discussions qui ont porté sur le contexte commercial au sens large.

19. Les activités futures prévues par le Comité exécutif et le Conseil consultatif comprennent le parrainage de la conférence de célébration du 30^{ème} anniversaire des Principes d'UNIDROIT qui se tiendra à UNIDROIT les 6 et 7 mai 2024, un webinaire sur les Principes relatifs aux contrats de réassurance (PRICL) pour présenter les PRICL au marché de l'assurance de Londres et à d'autres parties prenantes, prévu pour le premier trimestre 2025, ainsi qu'une série de présentations sur les instruments d'UNIDROIT à des étudiants en Master.

B. Centre Roma Tre – UNIDROIT de droit commercial transnational et d'arbitrage international

20. En avril 2023, la Faculté de droit de l'Université Roma Tre et UNIDROIT ont constitué le Centre Roma Tre - UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international, avec l'intention de mettre en œuvre le Protocole d'accord signé entre les deux institutions en date du 15 novembre 2021.

21. Le Centre vise à promouvoir la recherche et le débat scientifique sur le droit commercial transnational et l'arbitrage international. Ses recherches porteront principalement sur des sujets de droit commercial transnational liés aux initiatives, projets et instruments de droit uniforme d'UNIDROIT. Il vise également à développer et à coordonner des projets de recherche, à promouvoir des conférences, des séminaires et des ateliers, et à produire des publications spécialisées afin de diffuser les résultats de la recherche. Il favorisera également les relations et la collaboration avec d'autres universités, des organismes scientifiques nationaux et internationaux (publics et privés) et le secteur privé.

22. Le Centre est dirigé par la Professeure Maria Chiara Malaguti (Présidente d'UNIDROIT) et le Professeur Giacomo Rojas Elgueta (Professeur de droit privé à la Faculté de droit de l'Université Roma Tre). Le Comité exécutif¹, qui s'est réuni pour la première fois le 6 décembre 2023, devrait se réunir deux fois par an pour examiner l'ordre du jour du Centre. La gouvernance du Centre Roma Tre -

¹ Outre les représentants de la Faculté de droit de l'Université Roma Tre (Antonio Carratta et Andrea Zoppini) et d'UNIDROIT (Ignacio Tirado et Anna Veneziano), le Comité exécutif comprend d'autres représentants issus du milieu académique (William Burke-White, Faculté de droit Carey de l'Université de Pennsylvanie; Gabrielle Kaufmann-Kohler, Faculté de droit de l'Université de Genève; Herbert Kronke, Université de Heidelberg), des représentants d'institutions italiennes (Stefano Capiello, ministère de l'Économie et des Finances; Gabriella Palmieri, Procureur général; Marino Perassi, Banque d'Italie) et internationales (Stanimir Alexandrov, ICCA; Ida Caracciolo, ITLOS; Meg Kinnear, ICSID), ainsi que des représentants du marché (Federico Bonaiuto, Leonardo; Pasquale Salzano, CDP Group; Francesco Puntillo, Enel).

UNIDROIT comprend également des boursiers issus du milieu académique, de cabinets d'avocats et d'autres institutions. Il est envisagé que, dans un avenir proche, des chercheurs soient financés par le Centre pour développer des projets de recherche dans le domaine d'activité d'UNIDROIT.

23. Les activités du Centre Roma Tre - UNIDROIT s'articuleront autour de quatre grands volets. Le premier concerne les projets de recherche, qui comprennent actuellement le Projet académique portant sur les crises mondiales et les recours contractuels, et un groupe de travail sur le projet d'UNIDROIT sur les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international et les contrats d'investissement internationaux. Le second concerne les publications, soit issues de ces projets de recherche, soit rédigées par les boursiers du Centre. Le troisième concerne l'enseignement, qui comprend actuellement le Certificat en arbitrage international commercial et d'investissement (une école d'été organisée chaque année à la Faculté de droit de l'Université Roma Tre depuis 2014), et la Conférence annuelle sur l'arbitrage international de l'Université Roma Tre - UNIDROIT (l'événement de clôture de l'école d'été). Le dernier volet concerne l'organisation de conférences et d'événements, dont une Conférence annuelle qui se tiendra chaque automne à Rome. La première Conférence annuelle se tiendra le 8 novembre 2024 au siège de la Banque d'Italie et sera consacrée au thème "*The Many Shades of Climate Change through the Lenses of Dispute Settlement*" (Les nombreuses nuances du changement climatique à travers le prisme du règlement des différends). Par ailleurs, ce volet prévoit l'organisation de réunions à huis clos et de séminaires sur divers sujets à identifier dans le cadre d'une liste de priorités. Le premier de ces séminaires a été organisé le 25 mars 2024 et a porté sur le projet d'UNIDROIT sur la nature juridique des crédits carbone volontaires.

C. Centre de droit nordique et section spécifique de la Bibliothèque

24. L'harmonisation du droit privé peut être réalisée au moyen d'instruments de droit contraignant (*hard law*) et de droit non contraignant (*soft law*), qui sont sans aucun doute les principaux instruments d'UNIDROIT pour mener à bien son mandat. Cependant, l'Institut peut également exercer et accomplir son mandat par un recours adéquat au droit comparé. Par ailleurs, les lieux où les similitudes culturelles et sociales ont naturellement abouti à une forme de cadre uniforme d'un point de vue juridique et institutionnel, en dépit de l'existence de juridictions différentes et distinctes, présentent un intérêt particulier pour UNIDROIT. La région la plus septentrionale de l'Europe est l'une de ces parties du monde. Le droit nordique, comme il est souvent désigné dans les pays scandinaves, concerne un certain nombre de lois, de règles et de pratiques coutumières, d'institutions et de modalités de mise en œuvre du cadre juridique qui ont des origines et des tendances communes en Europe du Nord.

25. L'idée de fonder le Centre de droit nordique est née à l'origine dans le contexte d'une donation faite à la Bibliothèque d'UNIDROIT par la Professeure Giuditta Cordero-Moss (Université d'Oslo, Norvège), consistant en i) une partie de la bibliothèque (environ 11.000 ouvrages) du Professeur Franco Cordero, feu son père et célèbre académicien italien, et ii) des fonds bibliographiques de droit privé norvégien. Presque simultanément, une subvention accordée à la Fondation d'UNIDROIT par une fondation néerlandaise² pour agrandir la Bibliothèque, a permis d'organiser la rénovation et l'aménagement d'un espace dans le bâtiment principal de la Villa Aldobrandini pour abriter la collection. Afin d'enrichir la collection de droit privé des pays d'Europe du Nord de la Bibliothèque, et de renforcer ainsi la position de l'Institut en tant que centre de recherche de premier plan dans le domaine du droit comparé, le Secrétariat a créé un Centre de recherche dans le cadre de l'Académie d'UNIDROIT, en invitant les autres pays nordiques et leurs institutions académiques et juridiques à participer à cette initiative. Le centre de recherche s'intitule "Centre d'études nordiques et de droit privé transnational" (Nordic Law Centre - NLC) et est financé par les universités, les centres de

² Voir le Rapport de la Fondation d'UNIDROIT (C.D. (102) 3).

recherche et les institutions juridiques qui acceptent de se joindre à l'initiative, ne générant ainsi aucune charge financière supplémentaire pour l'Institut.

26. UNIDROIT jouit d'une solide tradition de collaboration avec les pays de la région, qui se traduit par une implication institutionnelle, la participation d'experts et l'utilisation et la mise en œuvre de ses instruments. Le centre est en partie considéré comme un hommage à l'héritage de décennies de collaboration et d'enrichissement mutuels, et vise également à renforcer sensiblement les liens existants, notamment en mettant en place une infrastructure stable pour le droit nordique au siège d'UNIDROIT à Rome. Le Centre est conçu comme un centre de recherche, où les chercheurs et les universitaires des pays nordiques ou ayant un intérêt pour le droit comparé dans la relation entre le droit privé et le droit nordique peuvent mener leurs recherches et partager leurs conclusions.

27. Le Centre a pour mission de mieux faire connaître le droit nordique au niveau international et d'améliorer la diffusion et la visibilité des travaux d'UNIDROIT dans la région. Pour atteindre cet objectif, le Centre est en train d'établir des liens et des partenariats permanents avec i) les Gouvernements des pays concernés, par l'intermédiaire de leurs ministères compétents; ii) les autorités judiciaires des pays concernés, qui pourraient saisir l'occasion de renforcer les capacités de leurs membres; iii) les principales universités et centres de recherche des pays nordiques dans le domaine du droit privé. Lorsque le Centre sera établi, de nombreuses initiatives pourraient être envisagées telles que, entre autres, l'inclusion des travaux d'UNIDROIT dans leur programme d'enseignement et de recherche et la création de chaires d'UNIDROIT au sein de ces universités.

28. Les activités du Centre consistent notamment à: i) organiser des séminaires et des ateliers pour présenter des sujets/conclusions de recherches en rapport avec les domaines d'activité du Centre; ii) présenter des ouvrages/études sur le droit privé nordique, avec un lien avec les travaux d'UNIDROIT ou le droit transnational, etc.; iii) organiser une conférence annuelle sur un sujet spécifique (par exemple, les opérations garanties, les contrats internationaux, les actifs numériques, etc.) avec des experts des pays nordiques. Outre son lancement dans le cadre de la 102^{ème} session du Conseil de Direction en mai 2023, un premier événement a eu lieu le 15 décembre 2023, avec un atelier sur "*Contra Profentorem in Nordic Contract Law*", tenu au siège d'UNIDROIT avec la participation d'universitaires de la région nordique.

29. La structure de gouvernance du centre comprend un système à trois niveaux: i) un Conseil consultatif, ii) un Comité académique et iii) un Conseil académique. Le Conseil consultatif sera composé, dans un premier temps, d'un représentant de chaque État et supervisera les activités du centre, déterminera les objectifs et décidera du budget annuel. Le Comité académique est composé d'un représentant de chaque université membre et se consacrera au programme académique en collaboration avec le Secrétariat d'UNIDROIT. Le Conseil académique est composé de quatre représentants du Conseil académique et d'un représentant d'UNIDROIT, et aura un rôle exécutif dans la mise en œuvre du programme académique.

30. À la fin de l'année 2023, la Bibliothèque avait reçu 250 ouvrages de droit nordique récemment publiés pour enrichir sa collection. Au total, 350 ouvrages ont été reçus au cours des premiers mois de l'année 2024 et ont été répertoriés et mis en rayon dans les locaux du Centre nordique du droit.

D. Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT

31. Le Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (CDTA) est une nouvelle initiative de l'Académie d'UNIDROIT qui s'appuie sur le concept existant de centres académiques et sur la nécessité de renforcer les efforts de l'Institut pour la mise en œuvre et la diffusion de ses instruments. Les objectifs du CDTA sont les suivants: i) promouvoir les travaux, les instruments internationaux et les projets d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique et ii) renforcer les liens entre l'Asie et UNIDROIT.

32. Les activités du CDTA comprendront la traduction des instruments d'UNIDROIT dans les langues asiatiques; la fourniture de publications juridiques de la région Asie-Pacifique pour la Bibliothèque d'UNIDROIT; le parrainage de juristes talentueux de la région Asie-Pacifique pour effectuer des séjours de recherche au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT; le parrainage d'étudiants en droit talentueux de la région Asie-Pacifique pour effectuer des stages auprès d'UNIDROIT; le soutien financier aux experts juridiques de la région Asie-Pacifique pour participer aux projets, événements et autres activités d'UNIDROIT; l'organisation d'événements de consultation et de promotion des projets et des instruments d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique; d'autres initiatives visant à promouvoir les objectifs, les instruments internationaux et les projets d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique et à renforcer les liens entre l'Asie et UNIDROIT.

33. La Professeure Meiling Huang, de l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL), Wuhan (Chine), a déjà organisé la donation de 90 ouvrages de droit chinois écrits par les universitaires chinois les plus éminents dans ce cadre. Ces ouvrages ont été répertoriés et sont maintenant disponibles pour la communauté universitaire qui compte de nombreux lecteurs de Chine (et d'ailleurs) au sein de la Bibliothèque.

34. Le Centre sera géré et dirigé par UNIDROIT, dans le cadre du mandat du Centre, au siège d'UNIDROIT à Rome. Le Centre sera dirigé par deux co-Directeurs (un membre du Secrétariat d'UNIDROIT et un expert juridique asiatique éminent), sous la supervision du Secrétaire Général d'UNIDROIT. Il est proposé que les co-Directeurs fondateurs du Centre soient la Professeure Meiling Huang et M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior d'UNIDROIT. Il est prévu que la Professeure Huang soit détachée par ZUEL auprès d'UNIDROIT pour au moins deux ans pour assumer ce rôle. Un Comité consultatif composé d'experts en droit asiatique et de fonctionnaires intéressés sera également créé pour donner des orientations au Centre sur la meilleure stratégie à suivre pour atteindre ses objectifs. Les membres du Conseil de Direction intéressés à participer directement à ce nouveau Centre sont encouragés à contacter le Secrétariat.

35. Comme pour le Centre de droit nordique, les activités du Centre CDTA seront financées par des contributions extérieures, aucune contribution financière prélevée sur le budget d'UNIDROIT n'est envisagée. Comme pour le Centre de droit nordique, il est prévu que le financement soit octroyé directement aux chercheurs et aux experts juridiques par le biais de fonds disponibles pour des projets de recherche et par des contributions pro bono et des parrainages pour des questions de droit international privé dans leurs pays d'origine. Dans ce but, UNIDROIT continue de signer des Protocoles d'accord avec certaines des plus importantes universités et institutions juridiques de la région Asie-Pacifique. Mais compte tenu de la portée géographique et du potentiel du Centre, un financement stable semble être la clé pour une mise en place et un lancement fructueux des activités du Centre CDTA. À cet égard, UNIDROIT a déjà obtenu un financement initial pour le Centre par le biais de la Fondation UNIDROIT, qui a signé un accord de parrainage avec le cabinet d'avocats YingKe, l'un des plus grands cabinets d'avocats au monde, dont le réseau mondial compte plus de 14 000 avocats répartis dans 95 États et 164 villes (<http://www.yingkeinternational.com/>). Dans le cadre de l'accord de parrainage, le promoteur versera 300.000 € à la Fondation d'UNIDROIT pour financer le fonctionnement du Centre sur une période de trois ans (2024 - 2026).

IV. PROGRAMME INTERNATIONAL D'UNIDROIT POUR LE DROIT ET LE DÉVELOPPEMENT

36. Lors de la 100^{ème} session du Conseil de Direction en 2022, le Secrétariat a proposé d'organiser la première édition de l'Université internationale d'été d'UNIDROIT en 2022. Cette initiative, rendue possible grâce à la contribution de la Direction générale pour la coopération au développement du Ministère italien des affaires étrangères et de la coopération internationale (DGCS-MAECI), visait à réunir d'éminents chercheurs et praticiens dans un cadre didactique dynamique ([C.D. \(100\) B.22](#)).

37. La première édition de l'École d'été Internationale s'est déroulée en format hybride du 20 juin au 22 juillet 2022. Un total de 22 participants 13 pays africains (Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Malawi, Mauritanie, Maurice, Nigeria, République Démocratique du Congo, Tanzanie et Tunisie), dont 12 femmes et 10 hommes, ont été à l'issue d'un processus de sélection rigoureux.

38. Suite au succès de sa première édition, la DGCS-MAECI a accordé une nouvelle subvention pour soutenir l'édition 2023 qui s'est déroulée du 5 juin au 7 juillet 2023. Ce programme a adopté un nouveau nom "Programme International d'UNIDROIT pour le droit et le développement" (PIDD) pour refléter l'objectif plus large bien au-delà d'un simple cours d'été. La deuxième édition a bénéficié d'une couverture régionale plus large avec 22 juges africains, rédacteurs juridiques et juristes publics provenant de 17 pays: Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Libéria, Malawi, Mauritanie, Maurice, Nigeria, Ouganda, Somalie, Tanzanie et Zambie, avec une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Avec le soutien de la DGCS-MAECI, l'édition 2024 a été lancée et se tiendra du 6 juin au 5 juillet 2024. Dès le mois d'avril, 60 candidatures ont été reçues de 21 pays africains: Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, RD Congo, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maroc, Maurice, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Somalie, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zimbabwe.

39. Le programme actuel s'appuie sur les bases solides établies lors des éditions précédentes, visant à améliorer davantage les normes éducatives et à favoriser des discussions approfondies. Il est méticuleusement conçu pour couvrir un large éventail de sujets, présentant aux participants le rôle central du droit transnational et mettant en lumière divers instruments d'UNIDROIT dans des domaines variés tels que les contrats du commerce international, le droit privé et le développement agricole, l'accès au financement via la Convention du Cap et les Protocoles pertinents, le financement par récépissé d'entrepôt, l'affacturage, la protection internationale des biens culturels, le droit procédural et les mécanismes d'exécution, les aspects juridiques liés à la technologie, l'insolvabilité bancaire et le développement durable.

40. Le PIDD offre aux participants une occasion unique de bénéficier de l'expertise collective d'éminents experts dans divers domaines. En lisant des documents, en assistant à des conférences et en participant activement à des séminaires portant sur des études de cas réels sous le mentorat de juristes expérimentés, les participants ont la possibilité de s'engager véritablement et de bénéficier d'une expérience d'apprentissage complète.

41. Le site Internet d'UNIDROIT présente désormais une section dédiée pour fournir une assistance et des informations complètes à ses utilisateurs. Parallèlement, une communauté LinkedIn a été créée pour servir de forum permanent pour les anciens participants, favorisant un échange et une collaboration continus au sein du réseau d'UNIDROIT. Par ailleurs, le partenariat avec la *Foundation IES Abroad: Study Abroad Programs & Internships* (Fondation IES: Programmes d'études et de stages à l'étranger) permettra aux étudiants qui participeront au programme en tant que stagiaires d'acquérir une expérience internationale précieuse et de développer leurs possibilités d'apprentissage.

V. LES PROGRAMMES DE BOURSES ET DES CHAIRES D'UNIDROIT

42. Les programmes de chaires conjointes d'UNIDROIT font partie d'une approche que le Secrétariat a adoptée pour renforcer les connaissances techniques et l'expertise dans certains domaines du Programme de travail de l'Institut. Grâce à la collaboration et au soutien d'institutions tierces, les programmes de chaires conjointes permettent au Secrétariat de nommer des experts pour des périodes d'un an ou plus, en fonction des termes de référence spécifiques de la Chaire, pour fournir des conseils hautement spécialisés pour des projets spécifiques dans le cadre de son Programme de travail. Cela ajoute de la capacité et de la stabilité aux effectifs du Secrétariat sans

grever le budget. Deux programmes de chaires ont été mis en œuvre jusqu'à présent, comme indiqué ci-dessous.

A. Le Programme de Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie

43. Le Programme de la Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie vise à faciliter la recherche conjointe et le partage des connaissances sur des questions d'intérêt commun, avec une attention particulière pour le projet d'UNIDROIT sur l'insolvabilité bancaire. Le programme a permis de renforcer la coopération déjà excellente entre UNIDROIT, la Banque d'Italie et l'IVASS (l'autorité de surveillance italienne des marchés de l'assurance et de la réassurance).

44. Le succès de la première édition du Programme a permis au Secrétariat d'UNIDROIT d'accueillir M. Hossein Nabilou (Professeur adjoint de droit et de finance à l'Université d'Amsterdam) comme premier titulaire de la chaire de juin 2021 à mai 2022 (voir [C.D. \(101\) 18](#)). Sur la base des résultats positifs, la Banque d'Italie a généreusement renouvelé le Programme pour une deuxième période, permettant au Secrétariat d'accueillir le deuxième titulaire de la Chaire UNIDROIT-Banque d'Italie en novembre (suite à la publication d'un appel à candidatures et à un processus de sélection): M. Iacopo Donati, Professeur de droit des sociétés et de l'insolvabilité à l'Université de Sienne. M. Donati est titulaire d'un doctorat en droit des sociétés et a obtenu le statut d'avocat en Italie et dans l'État de New York. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages portant sur le droit des sociétés, la restructuration, le droit de l'insolvabilité et la gestion des crises bancaires.

45. Le Professeur Donati restera à UNIDROIT pour une période de douze mois (jusqu'en novembre 2024), et assistera principalement le Secrétariat dans le cadre de son projet sur l'insolvabilité bancaire, en apportant un soutien occasionnel au projet sur la nature juridique des crédits carbone volontaires. Depuis sa prise de fonction à UNIDROIT, le Professeur Donati a déjà participé à deux sessions du Groupe de travail sur l'insolvabilité bancaire et a contribué à l'élaboration du chapitre sur la hiérarchie des créanciers du futur Guide juridique sur la liquidation bancaire. Par ailleurs, il a contribué à l'analyse du traitement des passifs éventuels dans les procédures de liquidation bancaire.

B. Le Programme de Chaire UNIDROIT-Ministère italien des Affaires étrangères

46. En janvier 2022, UNIDROIT a reçu une subvention de la DGCS-MAECI pour accueillir un Programme de Chaire dans le domaine du droit privé et du développement agricole. Ce Programme vise à impliquer un professeur/chercheur senior ou à mi-carrière qui puisse contribuer au développement du projet UNIDROIT/FAO/IFAD sur les structures juridiques collaboratives pour les entreprises agricoles (SJAE). Le titulaire de la chaire doit assister le Secrétariat dans la recherche comparative et la collecte de données, ainsi que dans l'analyse de la parité hommes-femmes dans les différentes formes collaboratives d'entreprises agricoles prises en considération dans le cadre du projet SJAE (contrats multipartites, coopératives et sociétés). De plus, le titulaire de la chaire participera aux activités de mise en œuvre et de promotion des autres guides juridiques déjà élaborés par UNIDROIT dans le domaine du droit privé et du développement agricole (par exemple, celui sur l'Agriculture contractuelle et sur les Contrats d'investissement en terres agricoles).

47. En novembre 2022, le Secrétariat a accueilli le premier titulaire de la Chaire DGCS-MAECI/UNIDROIT: M. Keni Muguongo Kariuki, avocat et économiste politique originaire du Kenya avec 10 ans d'expérience et un doctorat de l'École d'Études orientales et africaine (SOAS) de l'Université de Londres. La Chaire de M. Kariuki a été renouvelée pour une année supplémentaire en novembre 2023. Il participe activement à toutes les sessions du Groupe de travail et aux réunions intersessions du projet SJAE et a contribué à l'analyse comparative des différentes législations adoptées principalement dans les pays africains concernant les coopératives agricoles et les contrats multipartites. Par ailleurs, en février 2024, le Secrétariat a accueilli une nouvelle Consultante juridique principale, Mme Jeannette Tramhel, avocate canadienne et ancienne juriste principale auprès de l'Organisation des États Américains (OEA). Le Secrétariat est en mesure de financer

entièrement les activités de Mme Tramhel grâce à la subvention de la DGCS-MAECI et de bénéficier de son expérience dans le développement du projet SJAE.

C. Bourses académiques

48. En tant qu'organisation internationale de longue date et prestigieuse ayant des liens étroits avec le monde académique, UNIDROIT a historiquement bénéficié d'une collaboration directe avec des universitaires et des praticiens du droit prestigieux du monde entier. En raison de la richesse de sa Bibliothèque, de son importance en tant que centre de recherche et de l'opportunité qu'offre UNIDROIT de participer ou d'observer la préparation d'instruments de droit transnational, en travaillant avec des pairs issus de toutes les familles juridiques, l'Institut est considéré comme une destination attrayante pour de nombreux juristes éminents. Le Secrétariat a créé les bourses académiques afin de permettre à UNIDROIT de bénéficier de ces liens stables et de faciliter la présence de boursiers à la Villa Aldobrandini pour des périodes de recherche ou des congés sabbatiques.

49. Bien que les termes de référence de chaque bourse puissent être ajustés en fonction des situations, le candidat à une bourse devra répondre aux critères suivants: i) être un universitaire ou un juriste prestigieux; ii) avoir une connaissance avérée des instruments d'UNIDROIT, ou présenter un projet portant sur un ou plusieurs de nos instruments; iii) obtenir la bourse pour entreprendre des activités académiques, dans le cadre de l'Académie d'UNIDROIT; iv) s'engager à travailler pendant un minimum de six mois et un maximum de trois ans sur des projets liés au mandat de l'Institut, (périodes renouvelables en fonction des résultats); v) être présent à la Villa Aldobrandini pendant une période minimum à déterminer au cas par cas; et vi) bénéficier d'un financement externe.

50. Les boursiers académiques peuvent être nommés directement par l'Institut, par un de ses instituts conjoints avec des universités partenaires, ou être liés aux projets académiques existants.

VI. LA BIBLIOTHÈQUE D'UNIDROIT

A. Coopération et réseautage inter-bibliothèques

51. En 2023, la Bibliothèque d'UNIDROIT a continué à renforcer sa stratégie de coopération avec d'autres bibliothèques. Une mention spéciale est due à la coopération de longue date avec la Bibliothèque de l'Université de Rome "Sapienza" (Italie) et la Bibliothèque de l'Institut Max-Planck de droit privé étranger et de droit international privé de Hambourg (Allemagne). Un accord de coopération a été conclu avec la Bibliothèque de l'Université de Ratisbonne (Allemagne) en décembre 2023, et les premières d'UNIDROIT ont été entreprises pour établir une future collaboration stable entre la Bibliothèque d'UNIDROIT, la Bibliothèque de droit de l'Université d'Oslo (UJJUR) et la Bibliothèque de la Faculté de droit de la Bibliothèque universitaire de Bergen (Ubbjur).

B. Acquisitions, donations et collections

52. L'augmentation constante des prix des publications et le manque chronique de ressources ont entravé le développement des collections de la Bibliothèque. Néanmoins, en 2023, les fonds de la Bibliothèque ont augmenté de 1078 titres, dont 412 ont été achetés et 156 reçus sur la base d'un échange. Plus de 500 titres supplémentaires ont été reçus en donation, pour une valeur totale de 49.500 €. Par ailleurs, UNIDROIT a reçu la généreuse donation de la collection Cordero, composée de 11.000 volumes d'une grande valeur bibliographique. En 2023, comme les années précédentes, la Bibliothèque a reçu des donations en nature de plusieurs institutions et particuliers. L'Institut souhaite notamment témoigner sa gratitude aux donateurs suivants: de l'Institut Max-Planck de droit privé étranger et de droit international privé de Hambourg, la Professeure Giuditta Cordero-Moss, la Professeure Meiling Huang et diverses maisons d'édition des pays nordiques.

53. Lors de l'événement d'UNIDROIT "Ricordando Gino Gorla" organisé par la Présidente Maria Chiara Malaguti le 19 octobre 2022, le Professeur Maurizio Lupoi a fait don de nombreux volumes de la Collection du Professeur Gorla. La première partie des ouvrages a été transférée en janvier 2024 au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT, dont le catalogage est en cours, et a été intégrée et rangée dans la salle de la Collection Gorla de la Bibliothèque.

C. Projet de numérisation

54. En 2023, le projet de numérisation de la Bibliothèque a été poursuivi. Une attention particulière a été accordée à la numérisation de la collection sur le droit comparé et l'unification des lois, ainsi qu'à la Collection Scialoja, afin de conserver certaines des collections historiques les plus précieuses de la Bibliothèque. Dans le cadre d'un projet de formation très fructueux avec "Cooperazione HELP" (Rome), M. Carlo della Fazia et M. Riccardo della Fazia ont collaboré à la numérisation de la collection électronique de la Bibliothèque, qui a été enrichie de 697 titres numérisés en 2023.

Projet de numérisation des ouvrages de la Bibliothèque				
	<i>Collection Gorla</i>	<i>Collection Chiomenti et Collection Scialoja</i>	<i>Autres titres sur le droit comparé et l'unification des lois</i>	<i>Total des titres numérisés</i>
2018	-	-	302	302
2019	389	275	58	722
2020	115	166	123	404
2021	139	103	72	314
2022	150	130	200	480
2023	50	397	250	697

D. Plan de projet de la Bibliothèque d'UNIDROIT: enrichissement du catalogue et amélioration de l'accès aux documents électroniques

55. Grâce à la généreuse donation faite par la Fondation néerlandaise "Largesse" à la Fondation d'UNIDROIT, de nouveaux espaces de travail fonctionnels ont pu être créés pour les visiteurs de la Bibliothèque. Par ailleurs, au cours des premiers mois de 2024, environ 150 monographies concernant le Programme de travail et les études d'UNIDROIT ont été acquises afin d'enrichir la collection de la Bibliothèque, et diverses publications ont été converties au format électronique approprié. Certaines des collections à feuilles mobiles de la Bibliothèque, en particulier les encyclopédies juridiques, dont la consultation est moins aisée, ont été remplacées par leurs versions électroniques respectives, facilitant ainsi l'accès aux documents juridiques pour nos visiteurs du monde entier.

56. En 2023 et en 2024, le travail de mise à jour de la liste des revues juridiques de la Bibliothèque a continué, et des articles numérisés ont été ajoutés à la collection en ligne de la Bibliothèque. Les liens de ces publications ont été inclus dans la fiche bibliographique correspondante du catalogue en ligne. Plus de 200 revues sont maintenant disponibles dans le catalogue public accessible de la Bibliothèque. Par ailleurs, un grand nombre de références à des articles disponibles dans les bases de données externes auxquelles la Bibliothèque d'UNIDROIT est abonnée ont été ajoutées au catalogue en ligne de la Bibliothèque.

VII. PROGRAMME DE BOURSES, DE STAGES ET DE RECHERCHE D'UNIDROIT

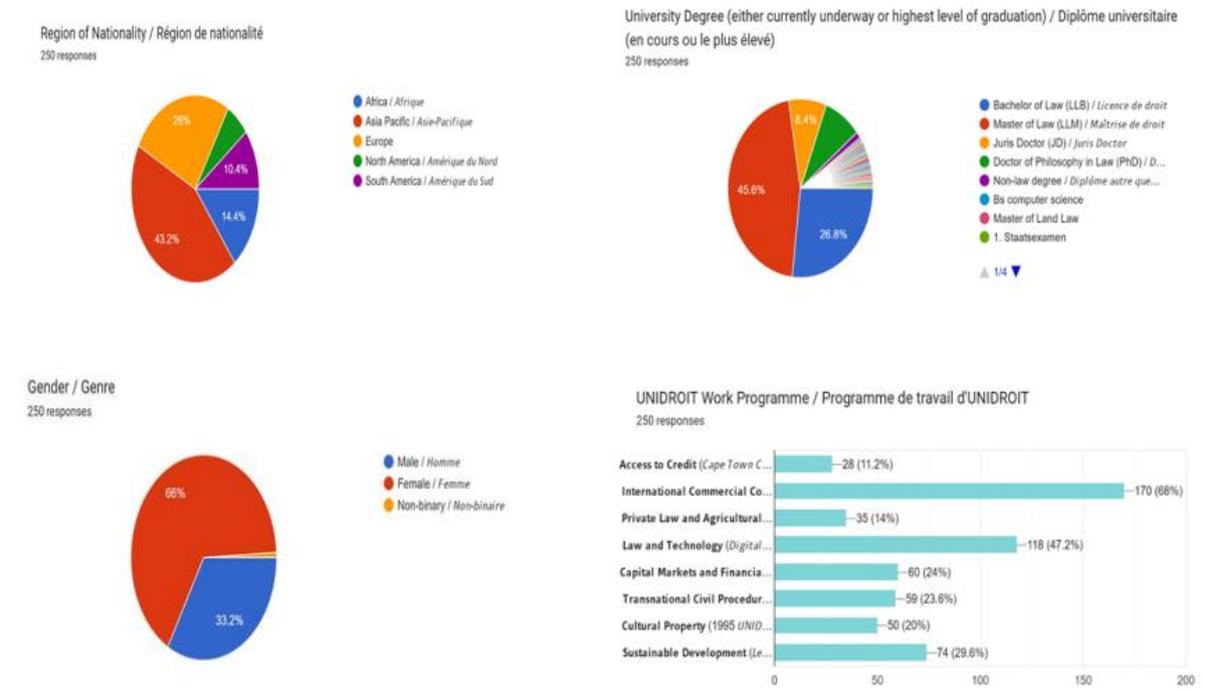
57. Le Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT (PBSRU) est l'un des outils les plus importants pour promouvoir les travaux d'UNIDROIT et les recherches connexes dans le domaine du droit international, du droit commercial international et du droit comparé.³ Chaque année, le Programme permet à un grand nombre d'universitaires et d'étudiants en droit de se rendre au siège d'UNIDROIT à Rome pour y effectuer des bourses, des stages et des recherches sur les instruments et les projets d'UNIDROIT. Les participants au Programme sont sélectionnés à l'issue d'un processus de sélection rigoureux et compétitif. Les candidats retenus pour une bourse sont invités à effectuer un séjour de recherche de deux mois au siège d'UNIDROIT, et les candidats retenus pour un stage sont invités à effectuer un stage de trois mois au Secrétariat d'UNIDROIT. Les participants reçoivent des allocations modestes (1000 € par mois pour les universitaires, 600 € par mois pour les stagiaires) pendant leur séjour à Rome. Le Programme de bourses de recherche et de stages est entièrement financé par des contributions volontaires extrabudgétaires depuis 2014, reposant exclusivement sur la générosité des sponsors du Programme, notamment le Ministère du commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM), les membres du Conseil de Direction l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT, le *United Rule of Law Appeal (UROLA)*, le cabinet d'avocats Madruga BTW (Brésil). L'objectif à long terme du Programme de bourses et de stages est de financer tous les candidats acceptés. Cependant, en raison des ressources limitées, seul un pourcentage restreint de candidats reçoit actuellement des bourses de recherche ou des allocations de stage.

58. Pour le Programme 2023, UNIDROIT a reçu 262 demandes de stage et 57 demandes de bourses. En 2023, l'Institut a accueilli 177 participants au Programme de bourses, de stages et de recherche. Plus précisément, UNIDROIT a accueilli 67 stagiaires et 25 chercheurs de 28 pays. Parmi les 67 stagiaires, dix ont reçu des allocations modestes pour la durée de leur stage. Des 25 chercheurs, quatorze ont reçu une allocation pour la durée de leurs recherches. Par ailleurs, 85 chercheurs de 19 pays ont effectué des séjours de recherche au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT. Par ailleurs, Mme Diletta Lenzi a été sélectionnée parmi 27 candidats en tant que titulaire de la bourse Sir Roy Goode 2023. Pour une présentation complète du Programme et de ses bénéficiaires en 2023, voir le Compte rendu d'exécution du Programme de bourses et de stages d'UNIDROIT pour l'exercice 2023 (UNIDROIT 2023 - Étude LXV/Bourses: Impl. 34).

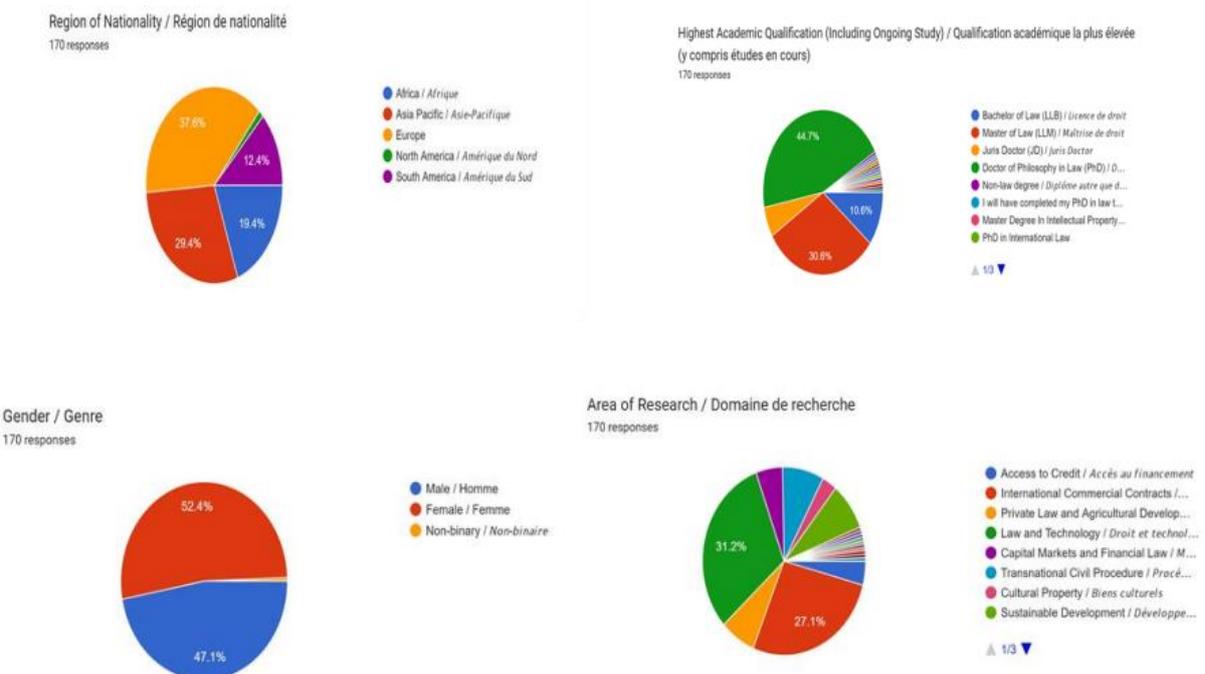
59. Pour le Programme 2024, UNIDROIT a reçu un nombre exceptionnel de 250 demandes de stages et 170 demandes de bourses. Un relevé statistique du genre, de la nationalité, des qualifications et des domaines de recherche est présenté ci-dessous. Les candidatures ont été reçues du monde entier, avec une majorité de candidatures féminines avec au moins une qualification LLM souhaitant entreprendre des recherches ou participer à des projets d'UNIDROIT dans les domaines i) des contrats du commerce international, et ii) du droit et de la technologie. En avril 2024, le Secrétariat avait déjà accueilli 23 stagiaires, huit universitaires et 32 chercheurs.

³ Pour une présentation complète du Programme de bourses de recherche et de stages, y compris une liste des bénéficiaires, voir: <https://www.unidroit.org/fr/recherche-et-stages/>

Demands de bourses d'études auprès d'UNIDROIT pour 2024 - Région, qualification, genre et domaine de recherche



Demands de bourses d'études auprès d'UNIDROIT pour 2024 - région, qualification, genre et domaine de recherche



VIII. COOPÉRATION AVEC DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES

60. Le Secrétariat a continué à renforcer sa coopération avec un certain nombre de partenaires, en accordant une attention particulière aux institutions universitaires. Plusieurs Protocoles d'accord ont été conclus avec des universités et d'autres institutions juridiques dans le but de renforcer la coopération et la collaboration et de promouvoir la recherche dans les domaines liés à la mission d'UNIDROIT. Les accords prévoient des activités conjointes, telles que l'organisation conjointe d'événements, de projets de recherche et de programmes d'études, ainsi que la promotion du Programme de bourses de recherche et de stages d'UNIDROIT. Les accords de coopération prévoient généralement une procédure de sélection compétitive des stagiaires au sein de l'institution partenaire et peuvent impliquer une prise en charge totale par cette institution. Les activités menées dans le cadre de ces accords sont détaillées dans la section du Rapport annuel 2023 relative à la coopération avec des institutions académiques, ainsi que dans les documents sur les projets spécifiques présentés à la session actuelle du Conseil de Direction.

61. Depuis la 102^{ème} session du Conseil de Direction, des accords de coopération ont été signés avec les institutions suivantes:

- l'Université de Lausanne (UNIL) le 6 juin 2023;
- l'Institut de recherche sur la législation coréenne (KLRI) le 14 juin 2023;
- l'Acquedotto Pugliese S.p.A. (AQP) le 22 juin 2023;
- l'Ordre Souverain de Malte (SMOM) le 28 juin 2023;
- l'*Insolvency Law Academy* (ILA) India le 2 juillet 2023;
- l'Union mondiale de droit agricole (UMAU) le 7 juillet 2023;
- l'Université de Bari Aldo Moro (UNIBA) le 19 juillet 2023;
- l'Université de sciences politiques et de droit de Shanghai (SHUPL) le 27 novembre 2023;
- l'Université d'économie et de droit de Zhongnan (ZUEL) le 29 novembre 2023;
- l'École de droit de l'Université Renmin de Chine (RUC), le 4 décembre 2023;
- l'Université chinoise de sciences politiques et de droit (CUPL), le 5 décembre 2023;
- l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO) le 16 février 2024;
- le Centre d'arbitrage international de Shanghai (SHIAC) le 28 février 2024; et
- la Faculté de droit de l'Université nationale de Mongolie (MUM), le 12 mars 2024.

IX. PUBLICATIONS D'UNIDROIT

A. La Revue de droit uniforme

62. La *Revue de droit uniforme* est publiée par Oxford University Press (OUP) depuis 2013. Au moment de la rédaction du présent document (avril 2024), un nouvel accord est en cours de négociation avec OUP. Cet accord envisage un changement substantiel dans la distribution, optant pour une distribution exclusivement en ligne à compter de 2027 et mettant fin à l'édition papier. Le système en ligne pour la soumission et le traitement des articles (ScholarOne), prévu par le dernier contrat (en date du 11 septembre 2022), a été mis en service plus tôt que prévu, à la mi-2023, en raison des difficultés liées à la pandémie de Covid-19, tant pour la gestion des publications que pour l'acquisition du matériel pertinent. Il n'est désormais plus possible de soumettre des articles par courrier électronique ordinaire et toute soumission doit se faire par le site ScholarOne.

63. Actuellement, la *Revue de droit uniforme* est disponible sur abonnement soit sur papier soit en ligne, ou bien les deux. Bien qu'il y ait eu une légère baisse des abonnements en 2023, également en raison de la pandémie de Covid-19, les données sur les abonnements fournies par OUP indiquent en général que la tendance va vers les abonnements en ligne.

Abonnements institutionnels par type d'abonnement				
	2020	2021	2022	2023
Collection	1.989	2.144	2.297	2.246
Académique classique	74	63	58	50
Société classique	5	4	3	3
Total général	2.068	2.211	2.358	2.299

* Il convient de noter l'arrangement spécial que OUP a mis en place pour les pays en développement, qui offre des abonnements en ligne à des revues à des tarifs inférieurs et, dans certains cas, gratuits.

64. En ce qui concerne l'utilisation en ligne, les visites aux pages de la *Revue de droit uniforme* sur le site d'OUP, qui comprennent au moins un article téléchargé, ont augmenté régulièrement. La répartition géographique des visites est la suivante: Europe (42,3 %), Asie (28,1 %, répartis comme suit: Asie de l'Est et du Sud-Est (13,1 %), Asie centrale et du Sud (10,5 %) et Asie occidentale (3,2 %), Amérique du Nord (9,1 %), Afrique (11,7 %), Océanie (5,8 %), Amérique centrale et du Sud (2,8 %), et Autres, d'origine inconnue (0,1 %).

65. La liste des articles les plus consultés en 2023 confirme l'intérêt des lecteurs pour les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international:

Top 10 des articles les plus consultés en version intégrale (html - pdf) au cours des 12 derniers mois			
Titre	Auteur	Numéro publié	Visualisations
The law governing international commercial contracts and the actual role of the UNIDROIT Principles	Michael Joachim Bonell	Vol:23/1 (2018)	5.831
Modernizing and harmonizing international contract law: the CISG and the UNIDROIT Principles continue to provide the best way forward	Michael J. Dennis	Vol:19/1 (2014)	3.939
Political barriers in the ratification of international commercial law conventions	Johanna Hoekstra	Vol: 26/1 (2021)	1.830
The impact of blockchain technologies and smart contracts on dispute resolution: arbitration and court litigation at the crossroads	Pietro Ortolani	Vol:24/2 (2019)	1.815
COVID-19 and <i>force majeure</i> clauses: an examination of arbitral tribunal's awards	Ş Esra Kiraz	Vol: 25/4 (2020)	1.732
Law harmonization and local specificities – a case study: OHADA and the law of contracts	Marcel Fontaine	Vol:18/1 (2013)	1.305
Préservation de la sécurité juridique et judiciaire des affaires à travers les formations: cas de l'ERSUMA et des commissions nationales OHADA	Anaclet Nzohabonayo	Vol:23/1 (2018)	1.157

National Blockchain Laws as a Threat to Capital Markets integration	Matthias Lehmann	Vol: 26/1 (2021)	936
The significance of a forum selection agreement as an indicator of the implied choice of law in international contracts: a global comparative perspective	Chukwuma Samuel Adesina Okoli	Pub Date: 2023-08-24	933
The EU financial collateral directive: the distinguishing features of a security financial collateral arrangement?	Obiora Ezike	Vol: 27/3 (2022)	863

66. Afin de mieux comprendre les intérêts de nos lecteurs et de les aider à évaluer les articles soumis au Comité éditorial, il est intéressant de noter la liste des 5 meilleurs articles selon le score alométrique de tous les temps:

Top 5 des articles selon le score alométrique de tous les temps			
Titre	Auteur	Numéro publié	Score
Billion-dollar questions? Legal aspects of commercial space activities	Frans G von der Dunk	Vol:23/2 (2018)	268
The impact of blockchain technologies and smart contracts on dispute resolution: arbitration and court litigation at the crossroads	Pietro Ortolani	Vol:24/2 (2019)	23
A governance framework for the development and use of artificial intelligence: lessons from the comparison of Japanese and European initiatives	Souichirou Kozuka	Vol:24/2 (2019)	13
The Principles on Climate Obligations of Enterprises: an attempt to give teeth to the universally adopted view that we must keep global warming below an increase of two degrees Celsius	Jaap Spier	Vol:23/2 (2018)	8
The law governing international commercial contracts and the actual role of the UNIDROIT Principles	Michael Joachim Bonell	Vol:23/1 (2018)	8

B. Monographies

1. Commentaires officiels sur la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et ses Protocoles

67. Il convient de rappeler que les Commentaires officiels sur la Convention du Cap et ses Protocoles sont tous rédigés par le Professeur Sir Roy Goode. L'Institut agit en tant qu'agent de l'auteur, facturant 10 % de frais de gestion. Depuis 2019, le Professeur Sir Roy Goode a fait don de ses droits d'auteur directement à l'Institut, finançant ainsi la *Bourse d'UNIDROIT Sir Roy Goode*.

68. Au début de 2023, la version électronique de la cinquième édition du Commentaire officiel sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et le Protocole y relatif portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques ("Commentaire aéronautique" en anglais seulement) avec l'ajout des liens hypertexte internes et externes, préparée à l'origine à la demande d'Aviareto, a été mise en vente. Au cours des derniers mois de 2023, Sir Roy Goode a également travaillé avec UNIDROIT pour achever une cinquième et dernière édition révisée du Commentaire aéronautique, qui devrait être publiée en 2024.

69. Le Professeur Sir Roy a également préparé une troisième édition de son Commentaire officiel sur la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et son Protocole portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire ("Commentaire ferroviaire" en anglais seulement) en 2023, en vue de publier les versions imprimée et numérique en 2024.

2. Loi type sur l'affacturage (LTA)

70. A l'automne 2023, UNIDROIT a publié les éditions française et anglaise de la Loi type sur l'affacturage (LTA), et une traduction en chinois a été lancée en novembre 2023 lors de la Conférence "Unification du droit de l'affacturage" à Wuhan, République populaire de Chine. Un accord pour la traduction de la Loi type en arabe est en cours de négociation.

3. Principes relatifs aux actifs numériques et droit privé (Principes ANDP)

71. À l'automne 2023, UNIDROIT a également publié la première édition anglaise des Principes relatifs aux actifs numériques et droit privé (Principes ANDP). L'édition française est en cours de finalisation. Un accord pour la traduction des Principes ANDP en coréen a été conclu en octobre 2023.

4. Ricordando Gino Gorla

72. En novembre 2023, UNIDROIT a publié "Ricordando Gino Gorla", un recueil d'essais en l'honneur du regretté et éminent juriste en droit comparé, Gino Gorla. Ce recueil reprend les hommages oraux rendus par de nombreux universitaires et praticiens lors du séminaire d'UNIDROIT qui s'est tenu en octobre 2022 sur le même thème.

5. 25 ans après... La Convention d'UNIDROIT de 1995 – Les biens culturels au carrefour des droits et des intérêts

73. En décembre 2023, UNIDROIT a publié "25 ans après... La Convention d'UNIDROIT de 1995 - Les biens culturels au carrefour des droits et des intérêts". Ce recueil reprend les interventions présentées lors de la conférence organisée en octobre 2020 pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de la Convention d'UNIDROIT de 1995.

C. Bibliothèques dépositaires

74. Avant l'avènement des sites Internet, UNIDROIT invitait les États membres à désigner des bibliothèques spécifiques ou d'autres institutions officielles comme Bibliothèques dépositaires pour la documentation d'UNIDROIT. Il leur a également été demandé quels documents elles seraient intéressées à conserver (uniquement des documents ou bien également des publications, la *Revue de droit uniforme*, etc.). Tous les États n'ont pas désigné de Bibliothèques dépositaires et tous ne souhaitent pas recevoir l'ensemble de la documentation proposée. Avec l'adoption de la politique qui consiste à publier toute la documentation sur le site Internet, l'intérêt pour les Bibliothèques dépositaires a diminué, mais certains États sont toujours intéressés à les conserver. En 2023, aucune nouvelle Bibliothèque dépositaire n'a été ajoutée à la liste.

X. ACTION DEMANDÉE

75. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note de toutes les activités de l'Académie et à apporter son soutien aux initiatives du Secrétariat dans ces domaines.*

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2023 (en euro)											
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2016 Rome, UNIDROIT, 2017					5.165,00	2.734,00	1.240,50	292,00	1.108,00	366,00	120,00
Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2016 Rome, UNIDROIT, 2017					240,00		140,00				
Principios UNIDROIT sobre los contratos comerciales internacionales 2016 Roma, UNIDROIT											
UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2010 Rome, UNIDROIT	10.419,64	4.915,00	2.168,86	1.954,00	1.579,99						
Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2010 Rome, UNIDROIT, 2011											
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Space Assets (by Professor Sir Roy Goode) Rome, UNIDROIT, 2013 <i>(reprinted with corrections 2014)*</i>	6.771,00	5.880,00	780,00	700,00	1.120,00	205,00	216,00	216,00	391,00	177,00	315,00
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Luxembourg Protocol on Matters Specific to Railway Rolling Stock (by Professor Sir Roy Goode) (Second edition 2014) Rome, UNIDROIT, 2014 *		10.555,00	568,00	1.179,00	1.308,00		216,00	315,00	175,00	350,00	420,00
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Third edition 2013) (reprinted with corrections 2016) (paper) Rome, UNIDROIT, 2013	72.667,00	19.921,00	14.163,00	22.184,00	8.737,00	7.004,00	épuisé				

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2023 (en euro)												
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Third edition 2013) (reprinted with corrections 2016) (electronic version) Rome, UNIDROIT, 2017*					17.500,00 (USD 20.000)	17.500,00 (USD 20.000)	17.537,05 (USD 20.000)	17.690,52 (USD 20.000)				
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fourth edition 2019) Rome, UNIDROIT, 2019							79.311,00	7.101,50	3.107,00	227,00		
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fourth edition 2019) (electronic version) Rome, UNIDROIT, 2020									20.320,35 (USD 24.960,00)	20.320,35 (USD 24.960,00)		
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fifth edition 2022) Rome, UNIDROIT, 2022 †										39.620,61 [dont 779,60 attente de paiement - libraire]	11.716,00	
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fifth edition 2022) (electronic version) Rome, UNIDROIT, 2023										20.320,3 (USD 24.960,00)	1.350,00 23,054.18 (USD 24,960)	
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Mining, Agricultural and Construction Equipment (by Professor Sir Roy Goode) Rome, UNIDROIT, 2021									6.395,00 [dont 218 en attente de paiement]	597,40 [dont 400,80 en attente de paiement]	1.243,20	

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2023 (en euro)											
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Guide to International Master Franchise Arrangements (second edition 2007) Rome, UNIDROIT, 2007	54,00	54,00	54,00		43,20		54,00			54,00	
Guide sur les Accords internationaux de franchise principale (première édition) Rome, UNIDROIT, 2000	40,00	40,00									
Guía para los Acuerdos de Franquicia Principal Internacional (première édition) Rome, UNIDROIT, 2005	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET										
UNIDROIT/FAO/IFAD Legal Guide on Contract Farming Rome, UNIDROIT, 2015			280.00	471.00	22.00		28.00				
Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA Rome, UNIDROIT, 2015											
Guía jurídica sobre agricultura por contrato UNIDROIT/FAO/FIDA Rome, UNIDROIT, 2017											
Legal Guide on Agricultural Land Investment Contract UNIDROIT/IFAD Rome, UNIDROIT, 2021									DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET		
ACTES DE CONFÉRENCES DIPLOMATIQUES											
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference for the adoption of the draft UNIDROIT Convention on Agency in the International Sale of Goods, February 1983, Geneva Rome, UNIDROIT, Uniform Law Review 1983/I-II									DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET		
Actes de la Conférence diplomatique pour l'adoption du projet d'UNIDROIT de Convention sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises, février 1983, Genève Rome, UNIDROIT, Revue de droit uniforme 1983/I-II									DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET		
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference for the adoption of the draft UNIDROIT Conventions on International Factoring and International Financial Leasing, May 1988, Ottawa Rome, UNIDROIT, 1991									DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET		

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2023 (en euro)											
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Actes de la Conférence diplomatique pour l'adoption des projets de Conventions d'UNIDROIT sur l'affacturage international et sur le crédit-bail international, mai 1988, Ottawa Rome, UNIDROIT, 1991		DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET									
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference for the adoption of the draft UNIDROIT Convention on the International Return of Stolen or Illegally Exported Cultural Objects, June 1995, Rome Rome, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dipartimento per l'informazione e l'editoria, 1996, xvii+374 pages, soft-bound		DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT									
Actes de la Conférence diplomatique pour l'adoption du projet de Convention d'UNIDROIT sur le retour international des biens culturels volés ou illicitement exportés, juin 1995, Rome Rome, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Dipartimento per l'informazione e l'editoria, 1996, xvii+392 pages, broché		DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT									
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference to adopt a mobile equipment Convention and an Aircraft Protocol, November 2001, Cape Town Rome, UNIDROIT, 2006	256,00		DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET								
ACTES DE CONFÉRENCES ET AUTRES PUBLICATIONS											
International Uniform Law in Practice / Le droit uniforme international dans la pratique. Acts and Proceedings of the 3 rd Congress on Private Law held by the International Institute for the Unification of Private Law (UNIDROIT), Rome, 7-10 September 1987 Rome, UNIDROIT, 1988				96,00	160,00						

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2023 (en euro)											
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Los Principios de UNIDROIT: ¿ Un Derecho Común para las Américas ? The UNIDROIT Principles: a Common Law of Contracts for the Americas? Actas - Congreso Interamericano / Acts Inter-American Congress / Valencia, Venezuela – 6-9 November 1996 Rome, UNIDROIT, 1998											
Worldwide Harmonisation of Private Law and Regional Economic Integration. Acts of the Congress to celebrate the 75th Anniversary of the Founding of the International Institute for the Unification of Private Law (UNIDROIT), Rome, 27-28 September 2002 Rome, UNIDROIT, special issue of the Uniform Law Review 2003-1/2											
<i>Eppur si muove: The Age of Uniform Law. Essays in honour of Michael Joachim Bonell to celebrate his 70th birthday</i> Rome, UNIDROIT 2016				2.280,00	5.499,00	3.083,50	1.357,00		170,00	384,00	0,00
PUBLICATIONS D'UNIDROIT EN VENTE PAR D'AUTRES ORGANISATIONS OU MAISONS D'ÉDITION											
Official Commentary on the UNIDROIT Convention on Substantive Rules for Intermediated Securities Hideki Kanda, Charles Mooney, Luc Thevenoz, Stephane Beraud, and Thomas Keijser Oxford University Press, Oxford, 2012 , 320 pages, 246x171 mm, ISBN 978-0-19-65675-2, Hardback	£84.35 (1.10.2013-31.3.2014) 248.72 (£226.67) (1.10.2012-31.3.2013)	61,90 (£45.93) (1.4.2014-30.9.2014)	£ 43.24 (1.4.2015-30.9.2015)	31,90 (£27.13) (1.10.2015-31.3.2016)	52,25 (£46.00) (1.4.2016-30.9.2017)	29,15 (£26.15) (1.10.2017-31.3.2018)	48,30 (£ 43.41) (1.10.2018-31.3.2019)	£31.15 (1.10.2020-31.3.2021) 32,71 (£27.90) (1.4.2021-30.9.2021)	31.68 (£24.98) (1.4.2021-30.9.2021)		

VENTE DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2013 – 2023 (en euro)											
TITRES	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Commentaire officiel de la Convention d'UNIDROIT sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés (Convention de Genève sur les titres) Kanda Hideki; Mooney Charles; Thévenoz Luc; Béraud Stéphane; Keijser Thomas Schulthess Verlag, Zürich, 2012, 402 pages, ISBN/ISSN 978-3-7255-6567-2, broché	197,70 (CHF162.30) (1.4.2013-31.3.2014)		3,46 (CHF 3.61) (1.4.2014-31.3.2015)	(CHF 14.04) (1.4.2014-31.3.2016)	(CHF 3.03) (1.4.2016-31.3.2017)		(CHF 31.66) (1.4.2019-31.3.2020)	(CHF 7.20) (1.4.2020-31.3.2021)	(CHF 31.25) (1.4.2021-31.3.2022)		
ELI-UNIDROIT Model European Rules of Civil Procedure European Law Institute/UNIDROIT Oxford University Press, Oxford, 2021, 337 pages, ISBN 978-0-19-886658-9, Hardback										73.31 (£ 63.31) (23.12.2022)	[AD]
UNCITRAL, Hague Conference and UNIDROIT Texts on Security Interests United Nations, 2012, 36 pages, soft-bound	DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT ET SUR LE SITE INTERNET										
Textes de la CNUDCI, de la Conférence de la Haye et d'UNIDROIT sur les sûretés Nations Unies, 2012, 43 pages, broché	DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT ET SUR LE SITE INTERNET										
PÉRIODIQUES											
Uniform Law Review / Revue de droit uniforme (OUP royalties)	138,00	7.532,00	7.056,00	8.969,00	6.317,00	6.507,00	7.688,00	8.909,00	8.065,00	8.590,00	
UNIDROIT Proceedings & Papers / Actes & documents d'UNIDROIT	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET										